



## **COVID-19 : annulation de La Fête du Cirque**

**Le festival reste jeune une année de plus !**

**Dans le contexte sanitaire actuel et malgré le passage en phase 2 du déconfinement, Le Havre Seine Métropole a le regret d'annoncer l'annulation de La Fête du Cirque prévue les 5, 6 et 7 juin 2020. Il faudra ainsi patienter jusqu'en 2021 pour célébrer l'édition anniversaire des 10 ans de ce festival des arts du cirque et de la rue, grand rendez-vous festif et culturel de la Communauté urbaine.**

Le Havre Seine Métropole prend les engagements suivants :

- Report des compagnies programmées en 2020 à 2021 avec paiement d'acomptes en 2020
- Paiement d'indemnités sur les contrats de cession pour l'ensemble des compagnies
- Enveloppe dédiée aux intermittents du spectacle sur la base des plannings prévisionnels 2020 conservée (permettant aux professionnels du spectacle vivant de préserver leur statut)
- Accueil de la Compagnie Max et Maurice sous chapiteau cet été en résidence, afin de lui permettre de finaliser son spectacle en création « De A à Zèbre », qui devait être présenté pour la première fois au public lors de l'édition 2020 de la Fête du Cirque

Avec ces mesures, Le Havre Seine Métropole contribue à préserver le secteur culturel pour que demain, ses habitants puissent toujours bénéficier de créations artistiques de qualité.

Ce positionnement vient conforter les politiques des partenaires du festival : Région Normandie, Département de la Seine-Maritime et réseau ReNAR (Réseau Normand des Arts de la Rue).

Sans prendre une ride, Le Havre Seine Métropole invite les festivaliers à célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire de La Fête du Cirque les 4, 5 et 6 juin 2021 dans une grande fête colorée, pétillante, virevoltante qui les replongera sans nul doute dans l'insouciance de leurs 10 ans. Et pour que la fête soit encore plus belle, il se pourrait bien que la Fête de Cirque réserve quelques surprises aux habitants de la Communauté urbaine !